

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles

dossier numéro 2121 enregistré auprès de la CNCP

publié au journal officiel du 22/08/2012

CQP de conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles

Dossier de référencement	p.3 à p.10
Référentiel d'activités et de compétences	p.11 à p.20
Compétences, modalités et critères d'évaluation	p.21 à p.39
Grille d'appréciation et d'indicateurs	p.40 à p.51
Dossier VAE : Livret 1	p.52 à p.61
Dossier VAE : Livret 2	p.62 à p.84

FICHE 1
PRESENTATION DE LA DEMANDE

Première demande

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Conducteur de machine à Imprimer d'Exploitation Complexe Offset Feuilles

Code(s) NSF : 322u - Conduite, surveillance de machine : impression

Commission paritaire nationale de l'emploi de référence : CPNE de l'Imprimerie et des Industries Graphiques

N° et libellé de la ou des CCN de référence : Convention Collective Nationale de travail du personnel des imprimeries de labour et des industries graphiques du 29 mai 1956. Etendue par arrêté du 22 novembre 1956 JONC 15 décembre 1956

Autorité délivrant le CQP : **CPNE de l'Imprimerie et des Industries Graphiques**

Date de transmission de la demande à l'autorité de saisine :

Date de première délivrance du CQP : 1993

Interlocuteur en charge du dossier

Monsieur

Nom : NAVEZ

Prénom : Richard

Courriel : formation@com-unic.fr

Fonction : Secrétaire CPNE de l'Imprimerie et des Industries Graphiques

Téléphone : 01 44 08 64 30

Télécopie : 01 43 36 09 51

Adresse postale : CPNE Imprimerie et Industries Graphiques
68 Boulevard Saint Marcel
75005 PARIS

Numéro de dossier attribué par la CNCP : N° 2121

FICHE 2 IDENTIFICATION DE L'AUTORITE DELIVRANT LE CQP

1) Dénomination juridique complète de l'autorité délivrant le CQP (statut)

Nom de l'autorité délivrant le CQP: Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Imprimerie et des Industries Graphiques

Sigle utilisé : CPNE de l'Imprimerie et des Industries Graphiques

Adresse : 68 Boulevard Saint Marcel
75005 PARIS

Téléphone : 01 44 08 64 46

Télécopie : 01 43 36 09 51

Courriel : formation@com-unic.fr

Site Internet : <http://www.com-unic.fr>

2) Représentée par

Monsieur René ANELOT

Courriel :

Fonction : Président CPNE de l'Imprimerie et des Industries Graphiques

Téléphone : 01 44 08 64 46

Télécopie : 01 43 36 09 51

3) Si besoin, désignation de la structure chargée, au sein de l'instance, de ce CQP (et sigle utilisé)

4) Autres certifications octroyées par l'autorité délivrant le CQP

- Conducteur de machine à imprimer d'exploitation simple offset : CQP inscrit au RNCP
- Opérateur PAO
- Opérateur système texte image
- Conducteur de rotative d'exploitation simple offset continu
- Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset
- Conducteur de machine à imprimer d'exploitation flexographie
- Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe héliogravure
- Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe héliogravure emballage
- Préparateur (opérateur) cylindre helio (gravure cylindre)
- Massicotier
- Conducteur de plieuse
- Conducteur d'encarteuse piqueuse
- Conducteur de chaîne de brochage
- Agent de fabrication deviseur
- Agent technico commercial

FICHE 3 PRESENTATION DU DISPOSITIF DE BRANCHE

1) Accords ou textes conventionnels définissant le dispositif de branche

Les parties signataires de la convention collective de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques ont décidé le 14 septembre 1993 de mettre en place des CQP, l'objectif étant de répondre à la fois aux besoins en qualification liés à l'évolution des technologies et de favoriser l'insertion et l'évolution des carrières des professionnels du secteur.

C'est la CPNE qui est chargée de l'élaboration et du suivi des parcours de certification. Construits sur la base des emplois repères de la convention collective, les CQP garantissent les aptitudes professionnelles des candidats reçus. Les modalités et critères d'admission sont systématiquement définis avec le concours d'un groupe d'experts du métier concerné et soumis à la CPNE pour approbation.

2) Date de création du CQP et éventuellement texte de référence

1993

Accord paritaire du 14 septembre 1993 (en annexes) concernant la mise en place de certificats de qualification professionnelle complété par l'avenant du 2 février 1994.

3) Descriptif du dispositif de construction des CQP mis en œuvre dans la branche professionnelle

Les enjeux de la démarche d'enregistrement des CQP de l'imprimerie de labeur au RNCP :

La profession de l'imprimerie regroupe 6 664 entreprises et 71 125 salariés répartis sur trois grandes familles de métiers : le prépresse, l'impression, le façonnage auxquelles il convient de rajouter les fonctions technico commerciales.

De ce découpage par grande famille de métiers sont issus les 15 CQP qui existent au sein du secteur. Les CQP de l'imprimerie ont été construits à partir des emplois repère de la grille de classification de notre Convention Collective Nationale. Cela souligne le lien très étroit entre les CQP et les réalités de l'évolution des emplois dans nos entreprises. Pour continuer de suivre les évolutions des métiers, la CPNE de l'imprimerie et des industries graphiques vient de lancer une réflexion sur la création de nouveaux CQP sur les métiers du numérique (traitement, numérisation des données, gestion de flux et impression numérique)

En fonction de la taille des entreprises, des marchés pour lesquels elles travaillent, des technologies employées et des compétences mises en œuvre, on retrouvera des qualifications différentes correspondant à des CQP distincts. C'est ainsi qu'en impression il existe 6 CQP différents de conducteurs, qui suivent les technologies des machines employées (offset, flexographie, héliographie) en fonction du type de production d'imprimés (impression de feuilles à plat, impression de bobines, impression d'emballages souples, impression grand format...)

La valorisation des CQP au sein du secteur répond à une volonté de la profession :

1. *de reconnaître les qualifications des personnels en place notamment avec la VAE et d'accompagner les évolutions de carrière,*
la profession a placé les CQP au cœur de sa politique emploi formation. Ainsi la branche soutient une campagne de promotion des CQP et d'incitation à passer un examen professionnel CQP consécutivement à des parcours de formation continue financés par la branche.

2. *d'accompagner les situations de reconversion professionnelle ainsi que la mobilité professionnelle,*
les activités industrielles sont directement impactées par la mondialisation des échanges. L'imprimerie n'échappe pas à cette évolution. Certaines productions d'imprimés sont décentralisées ce qui fragilise des entreprises qui doivent trouver de nouvelles façons de produire en se diversifiant et/ou en recherchant de nouvelles alliances. Conséquence : les besoins en compétences suivent ces évolutions. Les CQP qui sont proposés sur un échantillon large de métiers participent à la mobilité des salariés qui le souhaitent.
3. *d'aider à l'insertion professionnelle des jeunes, des demandeurs d'emploi, des détenus,*
les CQP sont proposés à un public large ce qui participe à l'effort d'insertion pour ceux qui cherchent une reconnaissance professionnelle avec une spécialisation.
4. *de permettre une reconnaissance des qualifications sur le marché de l'emploi des industries graphiques de la zone européenne avec le LMD,*
les industries graphiques françaises occupent le 3^{ème} rang des producteurs d'imprimés en Europe. Les stratégies industrielles de certains grands groupes les amènent à renforcer des pôles de production industriels et à s'entourer de compétences reconnues. Les CQP doivent aider à cette mobilité.
5. *d'accompagner la recomposition du secteur en tenant compte des évolutions d'autres professions voisines des nôtres,*
les entreprises de l'imprimerie et des industries graphiques ne sont pas les seules à produire des imprimés. Citons par exemple les reprographes, les imprimeurs sur carton, les entreprises de packaging, la presse, auxquels il est intéressant de rajouter les imprimeries intégrées des grandes entreprises, des administrations, des collectivités...

FICHE 4 METIER, FONCTIONS ET ACTIVITES VISE(ES) PAR LA QUALIFICATION

1) Désignation du métier ou des fonctions en lien avec la qualification

Conducteur de machine à Imprimer d'Exploitation Complexe Offset Feuilles

Appellation qui est celle des emplois repères de la grille de classification de la CCN

Le **Conducteur de machine à Imprimer d'Exploitation Complexe Offset Feuilles** assure les opérations nécessaires à la réalisation de l'impression conformément au BAT (Bon A Tirer) sur machine d'exploitation complexe (muti groupes d'impression). Il doit appréhender en outre des connaissances de type automatisme, électronique.

Cette qualification se distingue notamment de celle qui relève de la conduite d'une machine à imprimer d'exploitation simple tel que défini ci-dessous :

- Les machines à imprimer d'exploitation simple offset :

Il s'agit de presses offset de un à deux groupes d'impression qui réalisent des impressions en un passage en mono ou bi-chromie (ex : un magenta avec un noir).

Les applications sont souvent celles de documents administratifs simples, d'affiches et ou de travaux de ville.

- Les machines à imprimer d'exploitation complexe offset :

Il s'agit de presses offset de quatre groupes d'impression (Cyan Yellow Magenta, Black – Bleu Jaune, Rouge, Noir) qui permettent de reproduire toutes les couleurs de l'arc en ciel et donc tout type de reproduction de couleurs sur un imprimé en un passage.

On parle généralement d'impressions en quadrichromie mais il n'est pas rare de rajouter sur les presses d'autres groupes permettant des impressions en ton direct (exemple un doré ou un argent) ou encore de rajouter un groupe d'impression vernis. Les applications de travaux d'imprimerie sont extrêmement diversifiées.

2) Description de la qualification

Le conducteur va procéder au réglage de sa presse. Il assure le contrôle, étape par étape, de l'impression du document permettant de garantir la qualité du produit imprimé. Le conducteur détaille la commande et les instructions qui figurent dans le dossier de fabrication. Il valide les diverses étapes décrites dans le dossier de fabrication telles que : le choix des matériaux, l'estimation des quantités à exploiter, la détermination des moyens techniques nécessaires à chaque phase de production et aux délais à respecter. Il prend connaissance conditions de réalisation des opérations de façonnage qui suivent l'exécution de son travail.

Il faut d'abord fixer les plaques sur le cylindre (c'est le calage) puis réaliser les différents réglages d'alimentation du papier, des margeurs, des pressions, de la recherche de teinte et du bon déroulement d'une séquence de production.

Le conducteur suit en permanence sa production. Il repère les défauts éventuels d'impression et y remédie par de nouveaux réglages et/ou dosages. Il utilise pour cela des appareils de mesure et de contrôle tels que le densitomètre ou le spectrophotocolorimètre

Il s'agit d'emplois ouvriers qualifiés qui s'organisent dans des ateliers de production d'imprimés.

Le conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset va être en relation avec les acteurs intervenant en amont comme en aval. Il doit donc connaître et intégrer les principales contraintes liées à ces postes. Il n'exerce pas de fonction d'encadrement d'équipe. Il est capable de rendre compte de ses activités, à ses supérieurs hiérarchiques mais également aux différents acteurs de la chaîne de production.

Le Conducteur de machine à Imprimer d'Exploitation Complexe Offset Feuilles assure 3 activités principales :

•Préparation

- Prise de connaissance du dossier de fabrication
- Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et supports
- Réglages des paramètres de la presse et obtention du bon à rouler

•Conduite de la presse

- Surveillance, ajustement des réglages en cours de production
- Mise à disposition du tirage
- Transmission Informations et consignes

•Entretien

- Remise en état de la presse et du poste de travail
- Entretien de 1er niveau des machines

Ces activités sont détaillées dans le glossaire des activités de la fiche 5

Il doit par ailleurs pouvoir supporter une station debout prolongée.

3) Fiche(s) ROME la ou les plus proches

46221 : Conducteur de machine d'impression

4) Cadres d'exercice les plus fréquents

A. Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs

Le secteur des Industries Graphiques représente en 2009 : 6 664 établissements France entière. Regroupés en trois grandes familles de métiers : prepresse (NAF 1813z), imprimerie (NAF1812z), façonnage (NAF 1814z), les entreprises sont plutôt de petite taille 75% des entreprises comptent moins de 10 salariés.

Les 71 125 salariés du secteur se répartissent de la façon suivante : 9 602 en prepresse, 23 400 salariés en impression, 18 777 en façonnage.

B. Responsabilité et autonomie caractérisant les types d'emploi ciblés

Le conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset est autonome sur son poste. Il assure seul la responsabilité complète de son travail d'impression.

Sur la base des informations figurant sur le dossier de fabrication, il organise sa production, effectue les réglages de sa presse, valide le Bon à Rouler et assure la production.

5) Réglementation d'activités (le cas échéant)

Pas d'habilitation nécessaire

FICHE 5

INGENIERIE : REFERENTIEL D'ACTIVITES ET REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Les référentiels d'activité et de certification sont présentés en deux tableaux :

- **Tableau 1 : Référentiel activités et compétences du Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset**
- **Tableau 2 : Compétences, modalités et critères d'évaluation du candidat au CQP Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset**

Le **Tableau 1** présente la liste des compétences mobilisées au regard des activités. Les activités sont présentées en trois groupes : Préparation – Conduite de la presse – Entretien

Les compétences sont présentées en trois familles : Compétences techniques – Compétences Organisationnelles et Compétences relationnelles. Chaque famille est subdivisée en groupes de compétences.

Chacune des cases cochées indique la correspondance la correspondance entre compétence et activité.

Glossaire des activités

Activités de préparation sur une presse offset complexe

➤ **Prise de connaissance du dossier de fabrication**

Le conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset a pour rôle de concrétiser une commande élaborée en amont conformément aux attentes d'un client. Ces attentes sont transcrites sur un dossier de fabrication, qui informe le conducteur des caractéristiques du produit à réaliser sur une machine offset complexe. Il devra les prendre en considération pour déterminer la faisabilité du produit et ensuite procéder aux réglages.

➤ **Approvisionnement en matières et contrôle plaques et supports**

Compte tenu de la description du produit, le conducteur va réunir les matériels et matériaux nécessaires (plaques, papier, encres, solution de mouillage) et s'assurer qu'ils sont adaptés pour réaliser la commande. Il les manipule en respectant des consignes de sécurité et organise son espace de production.

➤ **Réalisation de teinte**

Le conducteur réalise la teinte, c'est à dire de son mélange et de la densité d'encre qui doivent être ajustés selon la nature de l'imprimé à produire. Il choisit également les encres en fonction de leur composition et des supports à imprimer.

➤ **Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon à rouler**

Avant de lancer la production, le conducteur prépare sa machine et effectue les réglages nécessaires sur les différents groupes d'encre de la presse offset complexe (4,6,8) selon l'ordre d'impression.

Ainsi groupe d'impression par groupe d'impression le conducteur s'assure du réglage des rouleaux de mouillage et d'encre, calage des plaques, réglage de la recette, des pressions, des marges, de la réception, du passage papier). Il procède à des essais pour vérifier qu'il n'y a aucun défaut d'impression et obtient ainsi le Bon à rouler, qui atteste que le tirage réalisé correspond au modèle.

Activités de conduite sur une presse offset complexe

➤ Surveillance, ajustement des réglages en cours de production

Une fois la production lancée, le conducteur s'assure du maintien de la qualité des produits imprimés, du bon report et de la superposition des encres conformément au Bon à tirer. Il prélève pour cela un certain nombre de feuilles de contrôle, et procède à des réglages d'ajustement sur la presse lorsque cela est nécessaire.

➤ Mise à disposition du tirage

Les imprimés doivent être évacués de la presse pour être stockés ensuite, de manière à ce que les opérateurs du façonnage puissent y avoir accès et poursuivre la transformation du produit.

➤ Transmission des informations et consignes

Parce qu'elles permettent d'assurer les transitions entre les équipes et parce qu'elles participent au suivi des dysfonctionnements dans une préoccupation de qualité, la transmission des informations (à ses collègues et à ses supérieurs) est un élément important dans le travail du conducteur.

Activités d'entretien sur une presse offset complexe

➤ Remise en état de la presse et du poste de travail

La remise en état de la presse (nettoyage et contrôle de l'état des différents organes et sécurités) est nécessaire pour la poursuite de la production. Elle conditionne également la sécurité pour les utilisateurs de la presse.

➤ Entretien de premier niveau des machines

Parallèlement et en complément de cette remise en état, le conducteur est ponctuellement amené à effectuer des opérations d'entretien de la machine, consistant notamment à remplacer certaines pièces (blanchet, rouleaux de mouillage et d'encre)

TABEAU 1 : Référentiel d'activités et compétences du Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset

Liens entre compétence et activité pendant laquelle elle est mise en œuvre

	PREPARATION			CONDUITE DE PRESSE			ENTRETIEN	
	Prise de connaissance du dossier de fabrication	Approvisionnement en matières et contrôle plaques et supports	Réglages des paramètres de la presse et obtention du bon à rouler	Surveillance, ajustement des réglages en cours de production	Mise à disposition du tirage	Transmission Informations & consignes	Remise en état de la presse et du poste de travail	Entretien de 1er niveau de la presse
4. Contrôler								
4.1 Contrôler le support et les différentes matières d'œuvre		X	X					
4.2 Contrôler les plaques en amont de l'impression		X	X					
4.3 Utiliser les outils de mesure		X	X	X	X			
4.4 Evaluer la conformité de l'imprimé avec le modèle de référence (dossier de fabrication et BAR)			X	X	X			
5 Entretien								
5.1 Remettre en état son environnement de travail							X	
5.2 Assurer l'entretien régulier de la presse multigruppe							X	
5.3 Réaliser les opérations de maintenance permettant d'assurer la production sur une presse multigruppe								X
COMPETENCES ORGANISATIONNELLES								
6. S'organiser								
6.1 Appliquer les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité		X	X	X	X	X	X	X
6.2 Intégrer les enjeux liés au respect de l'environnement dans sa production		X		X	X		X	
6.3 Mettre en application les procédures assurance qualité	X	X	X	X	X	X	X	X
6.4 Organiser son espace de production								
6.5 Prendre en compte les contraintes liées à la chaîne de fabrication et au travail d'équipe	X	X		X	X	X	X	X
6.6 Vérifier les stocks de supports et de matières d'œuvre dans l'atelier	X	X			X		X	

TABLEAU 1 : Référentiel d'activités et compétences du Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset

Liens entre compétence et activité pendant laquelle elle est mise en œuvre

Prise de connaissance du dossier de fabrication	Approvisionnement en matières et contrôle plaques et supports	Réglages des paramètres de la presse et obtention du bon à rouler	Surveillance, ajustement des réglages en cours de production	Mise à disposition du tirage	Transmission Informations & consignes	Remise en état de la presse et du poste de travail	Entretien de 1er niveau de la presse
---	---	---	--	------------------------------	---------------------------------------	--	--------------------------------------

COMPETENCES RELATIONNELLES								
7. Communiquer								
7.1 Communiquer et rendre compte				X	X	X		
7.2 Présenter clairement une situation en restant à l'écoute de ses interlocuteurs			X		X	X		
7.3 Assurer l'interface avec les services internes	X	X	X	X	X	X	X	X
7.4 Participation à l'évaluation et au développement de des compétences	X	X	X	X	X	X	X	X

Le **Tableau 2** présente la liste des compétences évaluées, les modalités d'évaluation et les critères utilisés.

Modalités d'évaluation

L'examen du CQP «Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles » se décompose en plusieurs épreuves qui permettent de procéder à une évaluation globale du candidat. Chaque épreuve permet de tester un certain nombre de compétences du référentiel.

L'épreuve pratique constitue le moyen privilégié de repérer chez le candidat un certain nombre de savoir faire techniques indispensables à la conduite d'une machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles. Elle ne permet cependant pas d'évaluer les compétences relatives à la gestion d'aléas, ni à celles qui relèvent de l'inscription du conducteur dans son environnement professionnel. C'est pourquoi elle est complétée par un mémoire écrit qui, en demandant au candidat de relater des situations professionnelles vécues au cours de son stage, l'amène à formaliser et à démontrer ainsi ses capacités. Enfin, et notamment pour valoriser certains savoirs indispensables à l'exercice du métier, l'examen comporte une épreuve écrite type QCM.

➤ L'Épreuve pratique : Mise en situation et Autocritique

Elle est systématiquement composée de deux temps : la mise en situation et l'autocritique. Le candidat est mis en situation réelle de production. On lui remet un dossier de fabrication à partir duquel il devra réaliser un tirage imposé. Le matériel nécessaire est mis à sa disposition, et il doit organiser son temps et son espace de travail pour démontrer sa capacité à conduire une machine à imprimer d'exploitation complexe dans le respect des procédures et modes opératoires.

Dans la mesure où le professionnel de l'impression offset d'exploitation complexe doit être capable de rendre compte de son travail, afin d'assurer le suivi et la traçabilité de la production, un temps d'échange oral avec le jury ou « autocritique » est prévu pour compléter l'évaluation effectuée. Cette modalité permet de positionner le candidat sur des points qui peuvent difficilement être appréhendés en situation, car peu ou pas visibles, mais aussi de revenir sur les difficultés rencontrées pour préciser l'évaluation.

➤ Épreuve écrite : QCM

Certaines situations ne peuvent être rencontrées dans des épreuves pratiques (notamment des situations de dysfonctionnements ou d'imprévus). Le QCM permet d'évaluer les connaissances nécessaires à faire face à certaines de ces situations les plus courantes.

➤ Mémoire : Présentation écrite et orale

Le mémoire écrit est l'occasion d'évaluer les compétences mises en œuvre par le candidat dans l'entreprise où il a effectué son stage. Il s'agit de décrire certaines situations rencontrées pour illustrer sa capacité à appréhender l'environnement de production et à s'y inscrire. Le mémoire permet également au candidat d'apporter la preuve qu'il maîtrise certaines compétences relatives à la gestion d'aléas, à la sécurité. Il est guidé dans la rédaction de son mémoire par une trame qui lui indique les éléments à aborder.

Le candidat doit en outre participer à une soutenance orale de son écrit dans laquelle il devra réagir aux remarques du jury.

Critères

Chaque compétence donne lieu à un ou plusieurs critères.

Chacun de ces critères sera noté par le jury à l'aide de la grille des appréciations et indicateurs portée en annexe.

Tableau 2 : Compétences, Modalités, Critères

COMPETENCES EVALUEES		MODALITES D'EVALUATION				Activités pendant lesquelles la compétence peut être évaluée	CRITERES
x : Critères obligatoires F : Critères facultatifs		Epreuve pratique		Epreuve écrite	Mémoire		
		Mise en situation	Auto-critique	QCM			
COMPETENCES TECHNIQUES							
1. ANALYSER	1.1 Analyser la nature du produit à réaliser et vérifier la faisabilité technique				X	Prise de connaissance du dossier de fabrication Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports	Connaissance de la technologie de l'offset
					X		Connaissance des termes techniques de la chaîne graphique
				X			Connaissance des termes techniques de la finition
				X			Connaissance des caractéristiques des presses multigroupes
				X			Connaissance des termes techniques du prépresse
		X					Pertinence de l'analyse des informations du dossier de fabrication
1.2 Identifier les conséquences de son activité				X	Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler Surveillance et ajustement des réglages en cours de production Mise à disposition du tirage Transmission informations et consignes Remise en état de la presse et du poste de travail Entretien de 1er niveau de la presse	Connaissance de l'impact d'un dysfonctionnement sur l'environnement	
						X	Identification de l'impact d'un dysfonctionnement sur la production et proposition de solutions d'amélioration
				X			Identification des conséquences d'un dysfonctionnement sur la sécurité
1.3 Assurer le suivi qualité		X			Transmission informations et consignes	Rédaction du rapport de constatation de contrôle qualité	
2. PREPARER	2.1 Préparer les encres et solvants			X	Prise de connaissance du dossier de fabrication Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports	Choix de l'encre en fonction du support	
		X				Préparation des encriers	
				X		Choix du vernis	
2.2 Préparer un ton direct				X	Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports	Connaissance du mélange des couleurs	
				X		Utilisation de l'espace chromatique	
						F	Réalisation d'un ton direct

Tableau 2 : Compétences, Modalités, Critères

COMPETENCES EVALUEES		MODALITES D'EVALUATION				CRITERES
x : Critères obligatoires F : Critères facultatifs	Epreuve pratique		Epreuve écrite QCM	Mémoire	Activités pendant lesquelles la compétence peut être évaluée	
	Mise en situation	Auto-critique				
2.3 Préparer et régler les groupes d'impression d'une presse multigroupe			X		Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler	Connaissance des technologies de séchage IR et UV
				X		Réalisation d'une plaque à partir des fichiers imposés
		X				Détermination de la séquence des couleurs
	X					Calage des plaques
	X					Mise en encre des groupes
			X			Réglage du groupe vernis
			X			Réglage du sécheur
2.4 Régler le passage du support			X		Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler	Connaissance des différents types de support et de leurs caractéristiques
	X					Réglage de la marge
	X					Réglage de la réception
	X					Réglage des pressions suivant le support utilisé
3.1 Maîtriser un pupitre à commande numérique			X		Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler Surveillance et ajustement des réglages en cours de production Remise en état de la presse et du poste de travail Entretien de 1er niveau de la presse	Connaissance des fonctions des pupitres à commandes numériques
	X					Utilisation du pupitre à commandes numériques

Tableau 2 : Compétences, Modalités, Critères

COMPETENCES EVALUEES		MODALITES D'EVALUATION				CRITERES
x : Critères obligatoires F : Critères facultatifs	Epreuve pratique		Epreuve écrite QCM	Mémoire	Activités pendant lesquelles la compétence peut être évaluée	
	Mise en situation	Auto-critique				
3.2 Maintenir une production sur une presse multigroupe en respect avec le modèle de référence	X				Surveillance et ajustement des réglages en cours de production	Maintien du bon équilibre eau/encre
	X					Maintien de l'encrage
	X					Maintien du repérage
				X		Régularité du dépôt de vernis
3.3 Arrêter la production en cas d'incident				X	Surveillance et ajustement des réglages en cours de production	Identification des dysfonctionnements et diagnostic de l'origine du problème
				X		Résolution de l'incident de production
	X					Repérage et mise à l'écart des feuilles non-conformes
3.4 Réceptionner les productions en sortie de presse multigroupe	X				Surveillance et ajustement des réglages en cours de production Mise à disposition du tirage	Evacuation des feuilles à la sortie de la presse
	X					Prélèvement de feuilles en cours de production conformément à la procédure
4.1 Contrôler le support et les différentes matières d'œuvre	X				Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler	Contrôle de la solution de mouillage
				X		Contrôle du vernis
				X		Contrôle de la qualité du support
4.2 Contrôler les plaques en amont de l'impression		X			Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler	Contrôle visuel de la plaque
				X		Contrôle de la plaque avec un outil de mesure
		X				Contrôle de l'imposition

Tableau 2 : Compétences, Modalités, Critères

COMPETENCES EVALUEES		MODALITES D'EVALUATION				CRITERES
x : Critères obligatoires F : Critères facultatifs	Epreuve pratique		Epreuve écrite QCM	Mémoire	Activités pendant lesquelles la compétence peut être évaluée	
	Mise en situation	Auto-critique				
4.3 Utiliser les outils de mesure			X		Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports	Connaissance du principe de fonctionnement des outils de mesure
			X		Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler	Etalonnage des outils de mesure
			X		Surveillance et ajustement des réglages en cours de production Mise à disposition du tirage	Exploitation des résultats des outils de mesure
4.4 Evaluer la conformité de l'imprimé avec le modèle de référence (dossier de fabrication et BAR)			X			Connaissance des espaces colorimétriques
	X	X				Contrôle de la densité et de la colorimétrie des encres quadri
	X				Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler	Contrôle du repérage
	X				Surveillance et ajustement des réglages en cours de production	Contrôle du registre
	X				Mise à disposition du tirage	Contrôle de la marge des feuilles
	X					Contrôle de l'adéquation avec le façonnage
5.1 Remettre en état son environnement de travail	X				Remise en état de la presse et du poste de travail	Nettoyage et rangement de l'environnement de travail
5.2 Assurer l'entretien régulier de la presse multigroupe	X					Entretien des blanchets
	X					Entretien des cylindres de contre pression et des transferts
	X					Nettoyage de la batterie d'encrage et de mouillage
	F				Remise en état de la presse et du poste de travail	Nettoyage des encriers
	X					Nettoyage des cordons de cylindre (porte plaque et porte blanchet)
	X					Entretien des carters et du pupitre de la machine

Tableau 2 : Compétences, Modalités, Critères

COMPETENCES EVALUEES		MODALITES D'EVALUATION				CRITERES
x : Critères obligatoires F : Critères facultatifs	Epreuve pratique		Epreuve écrite QCM	Mémoire	Activités pendant lesquelles la compétence peut être évaluée	
	Mise en situation	Auto-critique				
5. ENTRETEENIR 5.3 Réaliser les opérations de maintenance permettant d'assurer la production sur une presse multigroupe			X		Entretien de 1er niveau de la presse	Connaissance de la liste des opérations de maintenance préventive de la presse
			X			Réalisation du diagnostic
				X		Changement des rouleaux de mouillage et d'encre
	X					Vérification et réglage des portées des toucheurs encres et du mouillage
				F		Nettoyage du système de mouillage
		X				Contrôle et ajustement des niveaux de la machine
	F					Montage du blanchet
			X			Calcul de l'habillage du cylindre porte blanchet et vérification de sa hauteur par rapport au cordon
				F		Changement des lames inox de la chambre à racle
COMPETENCES ORGANISATIONNELLES						
6. ORGANISER 6.1 Appliquer les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité		X			Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler Surveillance et ajustement des réglages en cours de production Mise à disposition du tirage Transmission informations et consignes Remise en état de la presse et du poste de travail Entretien de 1er niveau de la presse	Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
	X					Utilisation des solvants et autres matières dangereuses en respectant les consignes et les fiches de données de sécurité
			X			Identification d'une situation qui présente un risque
	X					Vérification de la sécurité du poste de travail et de son espace de production
	X					Contrôle des sécurités de la presse multigroupes
			X			Utilisation des EPI

Tableau 2 : Compétences, Modalités, Critères

COMPETENCES EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION				CRITERES	
	Epreuve pratique		Epreuve écrite	Mémoire		Activités pendant lesquelles la compétence peut être évaluée
	Mise en situation	Auto-critique				
x : Critères obligatoires F : Critères facultatifs						
6.2 Intégrer les enjeux liés au respect de l'environnement dans sa production			X		Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports Surveillance et ajustement des réglages en cours de production	Connaissance des règles et normes environnementales appliquées aux industries graphiques
	X				Mise à disposition du tirage Remise en état de la presse et du poste de travail	Gestion et stockage des déchets
6.3 Mettre en application les procédures assurance qualité				X	Prise de connaissance du dossier de fabrication Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler Surveillance et ajustement des réglages en cours de production Mise à disposition du tirage Transmission informations et consignes Remise en état de la presse et du poste de travail Entretien de 1er niveau de la presse	Connaissance des normes de qualité de l'entreprise et de ses clients
		X			Prise de connaissance du dossier de fabrication Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler Surveillance et ajustement des réglages en cours de production	Estimation des temps de réalisation aux différents postes
6.5 Prendre en compte les contraintes liées à la chaîne de fabrication et au travail d'équipe				F	Mise à disposition du tirage Transmission informations et consignes Remise en état de la presse et du poste de travail Entretien de 1er niveau de la presse	Identification des dysfonctionnements d'organisation ou de fonctionnement dans l'atelier
			X		Prise de connaissance du dossier de fabrication Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports Mise à disposition du tirage Remise en état de la presse et du poste de travail	Application des consignes et normes de stockage et d'hygrométrie
6.6 Vérifier les stocks de supports et de matières d'œuvre dans l'atelier			X		Prise de connaissance du dossier de fabrication Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports Mise à disposition du tirage Remise en état de la presse et du poste de travail	

6. S'ORGANISER

Tableau 2 : Compétences, Modalités, Critères

COMPETENCES EVALUEES		MODALITES D'EVALUATION				CRITERES	
x : Critères obligatoires F : Critères facultatifs	Epreuve pratique		Epreuve écrite	Mémoire	Activités pendant lesquelles la compétence peut être évaluée		
	Mise en situation	Auto-critique	QCM				
COMPETENCES RELATIONNELLES							
7. COMMUNIQUER	7.1 Communiquer et rendre compte		X		Surveillance et ajustement des réglages en cours de production	Compte rendu du bon déroulement ou d'éventuels incidents de production	
		X			Mise à disposition du tirage Transmission informations et consignes	Renseignement du dossier de fabrication ou du compte rendu de production	
	7.2 Présenter clairement une situation en restant à l'écoute de ses interlocuteurs				X	Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler Mise à disposition du tirage Transmission informations et consignes	Exposition d'une situation en s'adaptant à ses interlocuteurs
	7.3 Assurer l'interface avec les services internes				X	Prise de connaissance du dossier de fabrication Approvisionnement en matières et contrôle des plaques et des supports Réglage des paramètres de la presse et obtention du Bon A Rouler Surveillance et ajustement des réglages en cours de production Mise à disposition du tirage Transmission informations et consignes Remise en état de la presse et du poste de travail Entretien de 1er niveau de la presse	Connaissance des termes techniques de la maintenance de 1er niveau

FICHE 6 ACCES A LA CERTIFICATION

1) Voies d'accès

VOIES D'ACCES	OUI	NON
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience <i>Date de mise en place : 7 décembre 2009</i>	X	

Attention, les CQP ne sont pas accessibles par la voie de la formation initiale ou du contrat d'apprentissage.

2) Existe-t-il un dispositif d'agrément établi par la branche professionnelle pour préparer au CQP ?

8 organismes de formation sont habilités par la CPNE pour être centres logistiques d'examen compte tenu de leur expertise et des moyens techniques et matériels dont ils disposent pour organiser les épreuves.

AMIGRAF, LILLE (59)

MEDIAGRAF, LA PLAINE SAINT DENIS (93)

GOBELINS, NOISY LE GRAND (93)

AFI, MONT SAINT AIGNAN (76)

Ecole des métiers de l'imprimerie, NANTES (44)

CIFOP, L'ISLE D'ESPAGNAC (16)

SEPR, LYON (69)

CFA Victor Hugo, CARPENTRAS (84)

3) Conditions particulières éventuelles d'accès à la certification

Il n'y a pas de certification formellement exigée pour être candidat au CQP. Le demandeur se rapproche d'un centre logistique d'examen. Il présente sa démarche et son parcours professionnel. Le centre logistique d'examen lui explique la procédure visant à la certification du CQP. Le centre présente également le contenu du référentiel et les exigences de celui-ci. Une évaluation préalable du candidat est proposée. Le parcours de formation professionnelle continue peut être ajusté sur mesure en fonction du besoin.

Le candidat rassemble les éléments demandés sur le dossier de candidature, notamment ceux qui présentent leur parcours professionnel. Le candidat se présente à l'examen professionnel ainsi que devant le jury d'examen CQP.

FICHE 7 VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

1) Préciser les conditions spécifiques de recevabilité de la demande des candidats

Une demande de Validation des Acquis de l'Expérience pour le CQP de Conducteur de machine à Imprimer d'Exploitation Complexe Offset est recevable dans les conditions suivantes:

présenter au minimum trois ans d'expérience professionnelle sur un poste de conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe, dans une entreprise ou un atelier de production graphique, au cours des cinq dernières années.

(Fournir les attestations circonstanciées décrivant les emplois occupés)

donner l'assurance de la prise en charge financière:

- des coûts d'examen et de gestion du Dossier d'Inscription
- des coûts d'évaluation du Dossier – Mémoire et de sa présentation par un jury agréé
- des coûts d'accompagnement au parcours VAE (3 jours minimum)

soit par la Branche professionnelle, soit par un organisme externe ou à titre individuel

2) Description de la procédure de VAE

➤ Inscription

Afin de s'inscrire dans un parcours VAE, le candidat doit renseigner le **Dossier d'Inscription** (livret 1).

Le Dossier d'Inscription comporte:

- une identification du candidat (nom, coordonnées)
- une identification de la demande: motivations du candidat; parcours de formation et parcours professionnel en lien avec la certification visée
- une présentation des attestations justifiant de ces parcours
- un récapitulatif des principales activités réalisées dans chacune des expériences mentionnées, correspondant au référentiel du Conducteur de Machine à Imprimer d'Exploitation Simple

Le Dossier d'Inscription est à retirer auprès de l'un des organismes de formation agréé par la branche.

Une fois renseigné et transmis à l'organisme de formation, il sera examiné par la Commission des Inscriptions VAE désignée la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE), de la Branche des Industries Graphiques.

La Commission des Inscriptions VAE se réunit tous les 3 mois.

➤ **Elaboration du Dossier-Mémoire**

Dans la mesure où le Dossier d'Inscription (Livret 1), atteste de la recevabilité de la demande du candidat, le Livret 2 ou **Dossier-Mémoire**, lui est remis.

Le Dossier Mémoire permet au candidat de démontrer la bonne maîtrise des différentes compétences du référentiel. Il montre aussi la capacité du candidat à formaliser par écrit la description du métier, des activités et des compétences mises en œuvre.

Le Dossier Mémoire est composé de 7 fiches

qui chacune renvoie à un groupe de compétences du référentiel:

- fiche 1 : analyser et informer
- fiche 2 : préparer
- fiche 3 : produire
- fiche 4 : contrôler
- fiche 5 : entretenir
- fiche 6 : s'organiser
- fiche 7 : communiquer

Les fiches doivent être personnelles, et relater les expériences vécues du candidat. Elles doivent permettre au jury d'appréhender sa façon de travailler et ainsi attester de ses compétences. Le candidat est guidé dans ses descriptions et récits par des questions ciblées auxquelles il devra répondre de façon détaillée. Les descriptions ou récits trop peu étayés qui manqueraient de précisions, ne pourront constituer une preuve pour valider les acquis.

Le candidat bénéficie d'un appui ou accompagnement d'un minimum de trois jours qui lui permettra d'être guidé pour la rédaction du Dossier – Mémoire par l'organisme de formation habilité. Il s'agit de permettre au candidat de se familiariser avec la mise en mots de sa pratique.

Les Dossiers - Mémoires sont examinés par un jury spécialement constitué pour l'examen des candidats en parcours de VAE. Comme pour les épreuves classiques du CQP, il est composé d'un représentant patronal, d'un représentant des salariés et d'un représentant d'un organisme de formation agréé par la branche.

Si le contenu du Dossier-Mémoire est validé par le jury, le candidat est alors convoqué pour une présentation orale.

➤ **Présentation orale du Dossier-Mémoire**

Devant ce jury, le candidat devra effectuer une présentation orale de son dossier. Elle permettra de confirmer les compétences du candidat ou au contraire de repérer d'éventuelles limites.

Le contenu des échanges portera en priorité sur les éléments du Dossier - Mémoire n'ayant pas été présentés avec suffisamment de clarté ou de précision pour attester de la compétence correspondante.

3) Au regard des compétences décrites (fiche 5), donner quelques exemples de preuves sur lesquelles se base le jury.

Le jury examinera la cohérence des démonstrations et explications apportées au sein du Dossier – Mémoire (Livret 2), avec les attestations d'expériences fournies par le candidat.

Au regard des 7 fiches du Dossier – Mémoire, il examine si le candidat apporte les démonstrations ou preuves de ses connaissances et de ses savoir-faire, requis par la certification.

Exemple 1:

Pour s'assurer que le candidat est en mesure de **contrôler le support et les différentes matières d'oeuvre** (compétence 4.1) et de **contrôler les plaques en amont de l'impression** (compétence 4.2), il lui est demandé:

- de vérifier la présence et la conformité du support (matière, grammage, format...) à imprimer en fonction du dossier de fabrication
- de vérifier la présence et la conformité des plaques, encres et vernis à utiliser pour l'impression du support en fonction du dossier de fabrication
- d'utiliser les outils de mesure permettant de s'assurer de la qualité des plaques préparées pour la production

Le candidat mentionnera également si ces opérations faisaient partie de ses tâches régulières ou s'il les a effectués occasionnellement.

Exemple 2:

Pour attester de sa capacité à **présenter clairement une situation en restant à l'écoute de ses interlocuteurs** (compétence 7.2) il est demandé au candidat de mentionner s'il a fréquemment, rarement ou jamais été amené à:

- présenter une production à un client
- encadrer un stagiaire ou apprenti
- expliquer les contraintes techniques à un commercial

Il lui est également demandé de choisir parmi ces situations celle qui lui semble la plus appropriée pour démontrer cette compétence, et de la décrire.

Au cours de la présentation orale obligatoire, pour vérifier que le candidat est bien l'auteur de son Dossier – Mémoire, le jury lui demande de présenter d'expliquer et d'argumenter au moins une preuve dans chacune des 7 fiches du Dossier – Mémoire.

Si le candidat ne satisfait pas aux questions du jury concernant les preuves présentées dans les 7 fiches du mémoire, le jury suggèrera au candidat concerné de compléter son mémoire par des possibilités de stages, des formations continues ou des expériences complémentaires nécessaires à l'acquisition des compétences manquantes.

Un compte rendu établi par le centre logistique d'examen (qui assure le secrétariat du jury) consignera les compétences validées et celles manquantes.

Un exemplaire est remis au candidat, le centre logistique d'examen garde un exemplaire.

4) En cas de validation partielle

Le candidat garde le bénéfice des évaluations passées pendant 5 ans.

Il a la possibilité de se représenter devant le jury du CQP afin de valider les compétences manquantes tel que cela a été consigné par le jury lors de la précédente évaluation.

FICHE 8 COMPOSITION DU JURY DELIVRANT LE CQP

Remarque : informer la CNCP pour toute modification intervenant dans la composition des jurys indiqués

1) Règles de constitution du jury (à préciser selon la voie d'accès)

Le jury d'examen ou le jury VAE répondent aux mêmes règles présentées ci-dessous :

Qualité du président du jury et mode de désignation

Le Président est désigné par une organisation professionnelle il représente le collège patronal.

Le deuxième membre du jury est désigné par les organisations de salariés, il représente le collège salarié. Le troisième membre est un représentant d'un organisme de formation.

Les membres du jury doivent avoir une expérience professionnelle sur le thème du CQP préparé.

Nombre de personnes composant le jury

3 personnes obligatoirement

Pourcentage du nombre de personnes extérieures au dispositif conduisant au CQP

100%. C'est le centre logistique d'examen qui est chargé de constituer le jury paritaire. Le centre logistique d'examen assure le secrétariat des épreuves mais ne participe pas aux décisions du jury paritaire.

Précisez la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage

1 représentant du collège patronal qui assure le rôle de Président du jury

1 représentant du collège salarié

1 représentant d'un organisme de formation (autre que celui ayant dispensé la formation ou accompagné le parcours VAE)

2) Document remis aux lauréats

Il existe un document « Certificat de Qualification Professionnelle » qui est remis aux reçus par famille de métiers.

(Voir en annexe la copie du document remis aux lauréats)

FICHE 9 SYSTEME DE VEILLE ET LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

1) Existe-t-il un dispositif de veille permettant de suivre les évolutions des métiers et des qualifications de la branche professionnelle ?

A. Description du système de veille (observatoire, contrats d'études prospectives...)

L'Observatoire Paritaire des Industries de la Communication Graphique et des Multimédia est né de la volonté des partenaires sociaux de se doter d'un véritable outil de pilotage social sur le champ de l'emploi et de la formation. Intégré à l'OPCA CGM en juin 1999, l'Observatoire est piloté par un groupe de travail paritaire.

4 objectifs animent l'Observatoire :

- Renforcer le partenariat en interne et en externe,
- Doter la profession d'éléments d'analyse prospective et d'observations pour la mise en œuvre de politiques nationales et/ou régionales cohérentes et ciblées,
- Analyser les conditions de l'adéquation emploi/formation,
- Mieux anticiper l'évolution des métiers et des compétences face aux mutations.

Les missions de l'Observatoire :

- Identifier, recueillir et analyser les données emploi/formation
- Diffuser les données aux acteurs et partenaires de la branche:
 - Etat, régions,
 - Fédérations et syndicats,
 - Réseaux d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes,
 - Entreprises, salariés, organismes de formation, lycées professionnels et CFA.
- Conduire des études sur le champ de l'emploi et de la formation.

Un nouveau CEP (Contrat d'Etudes Prospective) est en cours au niveau national.

B. Indication d'instances de concertation pour la construction ou le développement des CQP

Une commission paritaire désignée par la CPNE est chargée d'assurer le suivi des CQP. Elle se réunit une fois par an au minimum.

C. Existe-t-il un dispositif de suivi des titulaires de CQP ?

Il n'en existe pas.

2) Dans le cas où ce CQP a déjà été mis en œuvre...

A. Préciser les évolutions du CQP depuis sa création jusqu'à sa forme actuelle

Les premiers CQP ont été créés en 1993. La recherche de reconnaissance et de qualification sur certains emplois permet de créer de nouveaux CQP. Les référentiels des CQP sont actualisés tous les 3 ans.

Les propositions d'amélioration voire de création de nouveaux CQP sont examinées lors des réunions des centres logistiques d'examen. Elles sont proposées pour étude et éventuellement validation auprès des instances paritaires de la CPNE.

B. Quelle est la répartition des titulaires selon les voies d'accès ?

Effectifs	Formation continue dont contrat de professionnalisation	Candidature individuelle	VAE	Nombre total de titres
Cumulés depuis les années 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 Nous n'avons pas de statistiques antérieures	540			540
Lors de la dernière année d'attribution Année : 2010	183			183
Moyenne annuelle	100%			100%

C. Analyse globale

Jusqu'en Octobre 2004 (date de notre accord de branche emploi formation), les CQP étaient assez peu utilisés par les salariés (moins d'une vingtaine par an). Seuls les jeunes en formation en alternance ou les demandeurs d'emploi avaient recours à cette validation au terme de leur parcours de formation professionnelle. Avec l'accord de branche, les CQP ont été mis en avant dans le cadre de la politique emploi/formation, qui encourage la mise en œuvre de parcours de formation qualifiants et qui en assure la promotion auprès des entreprises comme des salariés (plus de cinquante par an actuellement).

3) Comment les conseils préconisés par la CNCP lors du dernier enregistrement ont-ils été pris en compte ?

Il s'agit ici de notre première demande d'enregistrement.

4) Identification des certifications comparables existant

Il existe une filière de formation diplômante délivrée par l'Education Nationale qui prépare à nos métiers.
Pour la filière imprimerie il s'agit du bac professionnel Production Imprimé.
Pour la filière façonnage il s'agit du bac professionnel façonnage de produits imprimés et routage
Comme tous les diplômes délivrés par le Ministère de l'Education Nationale, ils sont enregistrés de droit au RNCP.

5) Equivalence instituée totale ou partielle avec d'autres certifications

Le CQP conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe Offset est créé à partir des emplois repères de la convention collective de l'imprimerie de labeur. Il est donc unique en son genre.
Chaque pays a son propre mode de reconnaissance des qualifications professionnelles. Les niveaux d'exigence sont susceptibles de différer.
Il existe certainement des correspondances possibles entre pays sur le métier de conducteur de machine à imprimer.
La profession n'a jamais travaillé sur de tels chantiers.

FICHE 10 RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Conducteur de machine à Imprimer d'Exploitation Complexe Offset feuilles

Autorité responsable de la certification (cadre 2)

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Imprimerie et des Industries Graphiques

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Président de la CPNE

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : *Ne pas renseigner*

CCN : Convention Collective Nationale de travail du personnel des imprimeries de labeur et des industries graphiques du 29 mai 1956. Etendue par arrêté du 22 novembre 1956 JONC 15 décembre 1956

Code NSF : 322U – Conduite, surveillance de machines : impression

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Les personnes ayant obtenu le CQP conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles doivent pouvoir réaliser les activités de production suivantes:

- Préparer le matériel nécessaire à la réalisation d'une impression donnée: à partir du dossier de fabrication, s'approvisionner en contrôlant ses matières d'œuvre, réaliser une teinte conforme au modèle de référence et régler la presse pour permettre la production.
- Conduire la presse: surveiller la production et garantir le maintien de la qualité, en ajustant les réglages si nécessaire
- Entretien de la machine et le poste de travail: stocker le matériel et remettre en état les équipements utilisés en procédant aux vérifications relevant pour partie de la maintenance préventive

Pour réaliser l'ensemble de ces activités, ils doivent être capables de mettre en œuvre des compétences dans les domaines suivants:

- **Analyser le fonctionnement de la production et informer son environnement de travail:**

A partir du moment où le dossier de fabrication est mis à sa connaissance, le conducteur doit analyser son contenu pour évaluer la faisabilité d'une commande au vu de ses connaissances de la technologie offset. Il peut être amené à échanger des informations avec d'autres professionnels (notamment en amont et en aval de la chaîne graphique) et doit pouvoir évaluer et communiquer les conséquences d'un dysfonctionnement sur la production mais également sur l'environnement.

- **Préparer une production:**

Conformément au dossier de fabrication et en lien avec le prépresse, le conducteur rassemble le matériel nécessaire à l'impression: encre, solution de mouillage, encriers, plaques et supports. Il en contrôle la qualité et prépare également la presse: l'état de celle-ci est vérifié et les réglages appropriés à la commande réalisés (réglage des rouleaux de mouillage et d'encrage, calage des plaques, réglage de la recette, des pressions, des marges, de la réception, du passage papier). Cela permet d'obtenir le Bon à rouler, exemplaire conforme au modèle de référence qui valide les réglages effectués.

- **Réaliser la production:**

Le conducteur gère la production et surveille le processus de manière à garantir l'adéquation entre les feuilles tirées et le bon à rouler, en procédant si nécessaire à un ajustement des réglages en cours de production.

- **Contrôler la production:**

Le conducteur prélève des feuilles en sortie de presse pour vérifier régulièrement le maintien de la qualité, et évalue la conformité du produit avec le dossier de fabrication (teinte, marge des feuilles...). Ces informations sont consignées sur les relevés de contrôle des fiches de travail.

- **Entretien des équipements:**

Avant et après le tirage, le conducteur doit être en mesure de remettre en état sa presse ainsi que son poste de travail. Cet entretien va du nettoyage des organes de la presse au changement des rouleaux de mouillage et d'encre, ou du blanchet, en passant par le contrôle des niveaux et des sécurités de la machine.

- **Organiser le travail:**

Un certain nombre de procédures, consignes et modes opératoires doivent être respectés par le conducteur à toutes les étapes de la production. Il s'agit notamment d'appliquer les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité (utilisation de produits et machines) ainsi qu'à la qualité (normes d'hygrométrie).

- **Communiquer:**

De par son inscription au sein d'un processus de production, le conducteur doit pouvoir communiquer et rendre compte de ses différentes activités, et ce face à des interlocuteurs variés (professionnels du prépresse, de la finition, mais également de la maintenance, commerciaux voire clients).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

CQP Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles. Ouvrier qualifié qui assure en autonomie la préparation, le réglage et le tirage d'une production d'imprimés. Le conducteur exerce son travail au sein de l'atelier impression d'entreprises d'imprimerie ou au sein d'imprimeries intégrées.

Mots clefs : industries graphiques, imprimerie

Types d'emplois accessibles

CQP Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles

Type d'emploi accessible : Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles

Mots clefs : Imprimeur, conducteur de presse à imprimer

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

E1301 : Conducteur de machines d'impression

Réglementation d'activités

Pas d'habilitation nécessaire

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Les candidats à l'obtention du CQP de conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles seront évalués sur l'ensemble des domaines de compétences présentés précédemment (cadre 5).

Pour les candidats ayant suivi une formation préparatoire au CQP de conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles, ils prendront part à trois épreuves distinctes qui chacune permet de questionner leur capacité à répondre aux différentes exigences du métier visé par la qualification:

Epreuve pratique: Le candidat est mis en situation réelle de production et doit démontrer sa capacité à réaliser une production sur une machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles. Il est évalué sur des aspects principalement techniques (réglages, contrôles, organisation). Cette épreuve comporte un échange avec le jury sous forme d'oral, qui vient compléter et affiner l'évaluation.

Mémoire: Il doit relater les expériences vécues par le candidat lors de son stage en entreprise. Il permet ainsi d'attester de sa capacité à gérer les imprévus, à intégrer les consignes et à interagir avec son environnement professionnel. Le mémoire donne lieu à une présentation orale, qui permet au candidat de préciser certains points insuffisamment développés.

Epreuve écrite (QCM): Elle permet de s'assurer que le candidat possède les principales connaissances nécessaires à l'exercice du métier.

Les épreuves d'examen ont lieu à l'issue du parcours de formation du candidat.

Pour les candidats qui souhaitent obtenir le CQP par Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Après avoir renseigné un dossier de recevabilité de leur demande de VAE qui permet d'attester de l'expérience préalable du candidat au métier de conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles, celui-ci va rédiger un dossier-mémoire. Il s'agit, en suivant une trame prédéfinie qui renvoie aux différentes compétences du référentiel, de donner les moyens au candidat de démontrer celles qu'il maîtrise au travers d'une formalisation par écrit décrivant le métier et les activités mises en œuvre.

Si le contenu du dossier mémoire est validé par le jury, le candidat est convoqué pour une présentation orale qui vise à confirmer ses compétences ou au contraire à repérer d'éventuelles limites. Il s'agit au travers de cet échange de procéder à une évaluation du candidat qui soit la plus représentative possible de ses acquis.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		x	Ne pas renseigner
En contrat d'apprentissage		x	Ne pas renseigner
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation	X		Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation.
Par candidature individuelle	X		Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation.
Par expérience	X		Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation.

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)
Il n'y en a pas.	Il n'y en a pas.

Base légale (cadre 9)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :
Accord paritaire CPNE du 14 septembre 1993.

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 10)

Statistiques : Une cinquantaine de titulaire du CQP par an.
<http://www.com-unic.fr>

Autres sources d'informations : formation@com-unic.fr

Lieu(x) de certification :

CPNE
68 Boulevard Saint Marcel
75005 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

AMIGRAF, LILLE (59)
MEDIAGRAF, LA PLAINE SAINT DENIS (93)
GOBELINS, NOISY LE GRAND (93)
AFI, MONT SAINT AIGNAN (76)
Ecole des métiers de l'imprimerie, NANTES (44)
CIFOP, L'ISLE D'ESPAGNAC (16)
SEPR, LYON (69)
CFA Victor Hugo, CARPENTRAS (84)

Historique : Libelle inchangé depuis sa création

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification
<http://www.com-unic.fr>